



**Réunion de bureau**  
-  
**28 mai 2013**  
**Espace Jeanne Champillou, Olivet**

<b><i>Etaient présents</i></b>		
M. Michel ROQUES	Elu / Vice-président de la CLE	Agglo
M. Jean-Claude HENNEQUIN	Adjoint au Maire	Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
Mme Anne d'AUX	Conseillère déléguée	Orléans
M. Benoît LAMBERT	Agriculteur	Chambre d'Agriculture
M. Jean-Claude BENNERY	Président	ASRL
Mme Amléie SOULAT	Coordinatrice	APSL
M. Maurice DUBOIS	Président	Syndicat de la propriété privée rurale du Loiret
M. Jean-François CHAUVET	Chef du service eau, environnement et forêt	Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT)
M. Philippe ALLAIRE	Adjoint au Maire	Neuvy-en-Sullias
<b><i>Etaient excusés</i></b>		
M. Hugues SAURY	Conseiller Général /Président de la CLE	Conseil Général
M. Jean-Marc GIBEY	Maire	Jargeau
M. Jean-Luc GOUBET	Chef de service	Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Personnes présentes en appui technique :

Mme Carine BIOT	Animatrice CLE	Etablissement public Loire
M. Stéphane THAUVIN	Garde-rivière	ASRL
Mme Severine CARNIELLO	Responsable du Pôle Environnement Hygiène	Ville d'Orléans
M. Thomas PAUTHONNIER	Stagiaire espèces invasives	Etablissement public Loire

## **Ordre du jour :**

1. Avis de la CLE sur l'arrêté portant sur la délimitation de la zone de protection des captages du val d'Orléans
2. Logo et site internet
3. Journées du développement durable de la ville d'Orléans – 8 et 9 juin 2013
4. Points divers

Cette séance est présidée par M. Roques, vice-président de la CLE. Il propose de valider le compte-rendu de la réunion plénière du 10 avril dernier.

### **1. Avis de la CLE sur l'arrêté portant sur la délimitation de la zone de protection des captages du val d'Orléans**

L'animatrice rappelle le contexte de cette consultation. Les captages du Val d'Orléans font partie des 500 captages prioritaires identifiés par le Grenelle de l'Environnement, l'objectif étant d'instaurer une zone de protection avec la mise en place d'un programme d'actions. La Commission Locale de l'Eau est interrogée sur le projet d'arrêté délimitant la zone de protection des captages du val d'Orléans. Neuf communes du SAGE sont concernées (comprises entièrement ou seulement partiellement) par cette délimitation. Une note explicative ainsi que le projet d'arrêté a été transmis fin avril à l'ensemble des membres de la CLE. L'animatrice n'a reçu aucune interrogation, ni remarque à ce sujet.

Dans ce contexte, le bureau décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable à ce projet d'arrêté (avis complet disponible sur le site du SAGE).

### **2. Logo et site internet**

Choix d'un nouveau logo :



Présentation du futur site internet

### **3. Journées du développement durable de la ville d'Orléans**

Tenue du stand par les membres les 8 et 9 juin 2013.

Le stand sera composé le samedi de 3 totems enrouleurs (2 m x 85 cm) portant sur les thématiques suivantes :

- le SAGE Val Dhuy Loiret
- les espèces invasives et leurs impacts sur la biodiversité ;
- les espèces invasives et le bassin versant du Loiret.

Des plantes invasives seront présentées dans des pots.

Le dimanche le stand du SAGE disposera de plus de place et permettra l'installation de la maquette du bassin versant du Loiret réalisée par l'APSL.

Les affiches avec les 3 thématiques précitées circulent dans la salle et plusieurs membres manifestent leur intérêt quant à leur utilisation soit dans d'autres événements (« Un après-midi d'été au Pâtis » le 6 juillet) ou encore pour les mettre sous forme d'affiches en mairie.

Les fichiers seront bien sûr à la disposition des membres tout comme les totems enrouleurs. L'objectif est bien de sensibiliser au maximum le grand public sur ces thématiques.

#### **4. Points divers**

##### **Etudes « pollutions diffuses »**

L'animatrice présente les résultats de la consultation.

Deux offres ont été déposées, la moins chère est celle du groupement Géohyd/chambre d'agriculture 45 à 112 758.88 euros TTC (l'autre offre est supérieure à 300 000 euros TTC). Pour rappel notre enveloppe prévisionnelle est de 70 000 euros TTC. Les demandes de financements auprès des partenaires financiers ont été faites sur cette base.

Le marché passé est un marché négociable, cependant il sera impossible d'atteindre les 70 000 TTC sans dénaturer le cahier des charges du marché, c'est pourquoi une réunion est prévue prochainement avec les services de l'Etat notamment la DDT et les financeurs de l'étude.

##### **Projet de contrat territorial**

La mairie d'Orléans nous informe qu'un projet de contrat territorial sera présenté à la CLE courant du second semestre.

##### **Visite du barrage de Villerest**

Un membre pose la question, la visite est maintenue cependant il reste à trouver une nouvelle date.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Roques clôture la séance à 18h50.

**Michel ROQUES**

**Vice-président de la CLE  
du SAGE Val Dhuy - Loiret**